



Action sociale collective  
Tél. : 02 33 68 66 80  
[action-sociale-collective.cafmanche@cnafrmail.fr](mailto:action-sociale-collective.cafmanche@cnafrmail.fr)  
[www.reseau-parental50.net](http://www.reseau-parental50.net)

Cherbourg en Cotentin, le

**OBJET** : Dispositif Reaap - Appel à projets 2020.

Madame, Monsieur,

Le comité partenarial Reaap (*Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents*) de la Manche lance l'appel à projets 2020.

Nous attirons votre attention sur le nouveau référentiel national de financement REAAP qui remplace le cahier des charges habituel.

Si vous souhaitez solliciter une subvention au titre de ce dispositif, vous voudrez bien nous retourner **au plus tard pour le vendredi 28 février 2020** :

- ☞ la description du projet d'actions Reaap 2020
- ☞ l'autorisation de publication sur les sites Internet mon-enfant.fr et Parentalité Réseau Manche (obligatoire).

Ces documents ainsi que le référentiel national de financement et la charte du Reaap sont téléchargeables sur le site [reseau-parental50.net](http://reseau-parental50.net).

Pour rappel, **l'évaluation des actions** téléchargeable sur le site [reseau-parental50.net](http://reseau-parental50.net) et le questionnaire national de remontée des données d'activité 2019, sur le site [www.cafparentalite.fr](http://www.cafparentalite.fr), sont également à compléter **avant le 28 février 2020**.

Les dossiers **devront nous parvenir complets et signés** à :

[action-sociale-collective.cafmanche@cnafrmail.fr](mailto:action-sociale-collective.cafmanche@cnafrmail.fr)

OU,

Caisse d'Allocations Familiales  
Service Action Sociale Collective  
63 Bd Amiral Gauchet  
50306 AVRANCHES cedex

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Florence BERRUER  
Conseillère technique parentalité